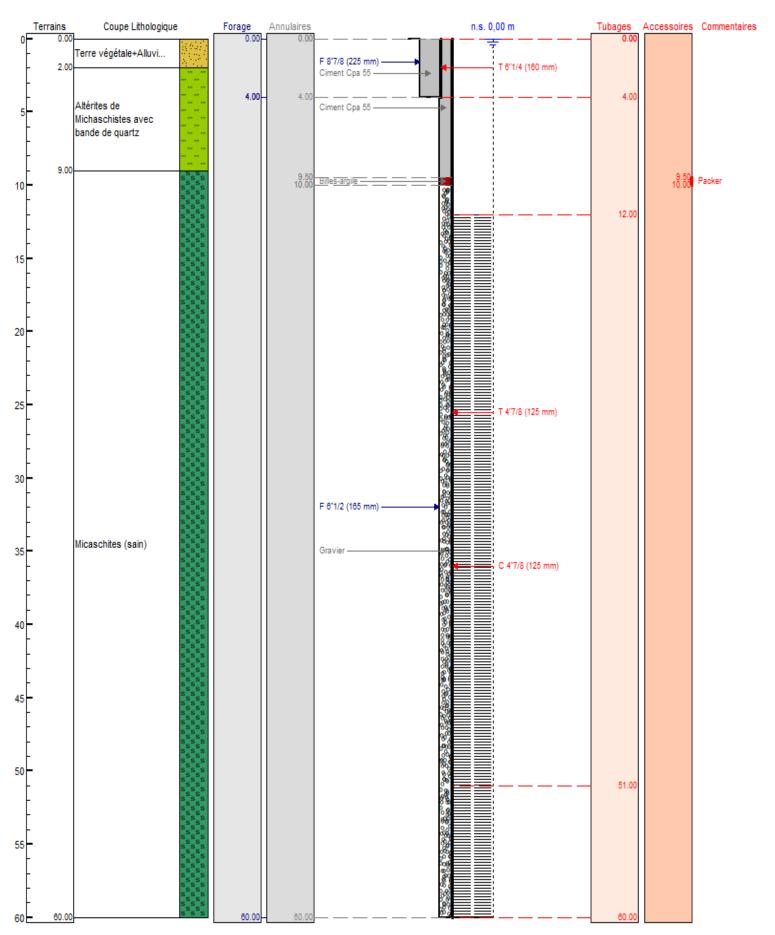




Photographie 4 : vue vers le Sud-Ouest

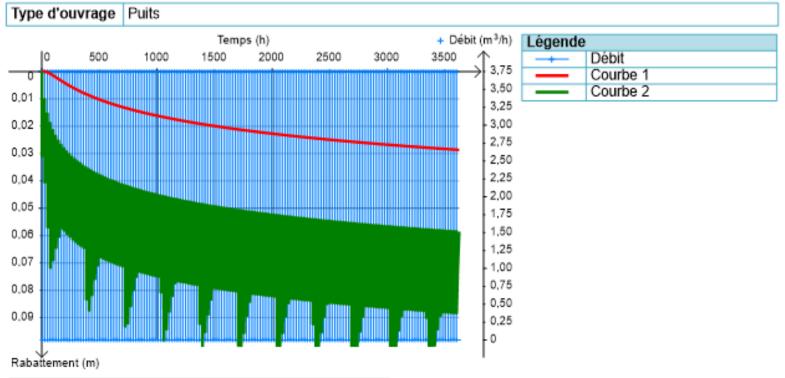


Coupe prévisionnelle du forage



Rabattement du forage sur la zone humide (à 50 m) et sur l'ouvrage le plus proche (460 m)





Courbe 1	Theis, 1935
Type aquifère de la solution	Captif
Transmissivité	4,90×10 ⁻⁴ m ² /s
Coefficient d'emmagasinement	4,70×10 ⁻³ (-)
Rayon du puits	460,00 m

Courbe 2	Theis, 1935
Type aquifère de la solution	Captif
Transmissivité	4,90×10 ⁻⁴ m ² /s
Coefficient d'emmagasinement	4,70×10 ⁻³ (-)
Rayon du puits	50,00 m

Les données de transmissivité et de coefficient d'emmagasinement sont issues du tableau de synthèse des propriétés hydrodynamiques (T et S) de la BSS. Le rabattement de nappe à 50 m du projet de forage (zone humide la plus proche) est inférieur à 11 cm sur une simulation de 151 jours (débit de 850 m³/an atteint par pompage à 3,75 m³/h pendant 1h30 par jour pendant 151 jours). Le rabattement de nappe à 460 m du projet de forage (puits du voisin) est inférieur à 3 cm sur une simulation de 151 jours (débit de 850 m³/an atteint par pompage à 3,75 m³/h pendant 1h30 par jour pendant 151 jours).

Méthodes de cultures détaillées :

Projet de maraîchage diversifié en plein champ et sous abris avec des cultures toute l'année. Le tout en conversion AB.

Cultures donc de solanacées, de brassicacées, de fabacées, de cucurbitacées, d'amaranthacées, d'amaryllidacée, d'astéracées et d'apiacées.

<u>-Pratiques culturales</u>: Planches permanentes de 0,75x20m. Travail minimal du sol, seul l'horizon est travaillé (5-10ers cm du sol) pour préserver la vie du sol.

Lorsque la planche de culture n'est pas cultivée, le sol est tout de même couvert, soit par un couvert végétal, soit par une bâche.

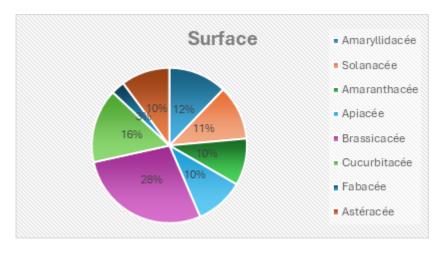
Système de rotation sur 4 ans avec plusieurs cultures à l'année et intégration des engrais verts (rôle d'engrais vert et de couvert végétal) à plusieurs moments de la rotation

Respect du cahier des charges de l'Agriculture biologique :

- 1) Rotations longues et pluriannuelles afin de préserver la fertilité et l'activité biologique des sols, avec incorporation d'EV et apports de compost ainsi que l'épandage d'effluents biologiques issus d'élevages conventionnels non industriels (non hors sol) Annexe 1 règlement 889/2008 (apport max effluent d'animaux = 170kg N/ha de SAU.)
- 2) Lien au sol obligatoire = les racines de la plante ne doivent pas être dans une solution ou dans un matériel inerte enrichi d'une solution, excepté pour la production de plants.
- 3) Absence d'utilisation de produits chimiques de synthèse. Axe de la protection des plantes sur les auxiliaires naturels, le choix d'espèces et de variétés culturales. Possibilité d'utiliser des produits autorisés à la mise sur le marché (AAM) et conformes à la réglementation bio (Annexe 2 règlement 889/2008)
- 4) Utilisation de semences bio uniquement (possibilité d'utiliser d'autres semences sur dérogation en cas d'indisponibilité)
- 5) Interdiction des OGM

<u>Assolement:</u>

90 planches en plein champ et 55 sous abris, soient 1350m² en plein champ et 825m² sous abris



Fertilisation:

Apport de compost de déchets verts.

Apport de vegethumus = amendement organique + stimulateur de croissance racinaire Apport d'Organat = engrais organo-minéral (6-4-10)

Respect de la réglementation AB limitant l'apport maximum d'effluents d'animaux à 170kg N/ha de SAU.

Traitements:

Respect du cahier des charges bio.

Il 'agira essentiellement de traitement anti-puceron à base de savon noir et de Bacillus thuringiensis en dernier recours contre la piéride du chou et de manière localisée.

Modalité d'irrigation

Un forage sera effectué avec un petit bassin en hors sol pour permettre à l'eau de se mettre à température. Ceci dans un premier temps, puis quand la trésorerie le permettra, création d'un bassin de rétention.

Sous abris = utilisation du GAG au maximum mais aussi installation de micro-aspersion.

En plein champ = Aspersion mais aussi GAG et micro-aspersion. Automatisation du circuit sous tunnel avec des électrovannes avec par la suite une extension au plein champ.

J'utiliserai des tensiomètres afin de contrôler l'évolution de l'humidité dans le sol et donc sa disponibilité pour les plantes et ce afin d'éviter de surirriguer.

Consommation d'eau

Sous tunnel, on estime la consommation à 5000m3/ha/an Donc besoin de 412,5m3 pour 825m² de cultures sous abris

Plein champ on estime la consommation à 3500m3/ha/an Donc besoin de 472,5m3 pour 1350M² de cultures plein champ

Total besoin en eau = 885m3/an

Sachant qu'il s'agit ici de valeurs hautes.

Ma consommation annuelle se situera en deçà des 1000m3.

Dispositifs envisagés pour maîtriser la consommation d'eau :

Maximiser l'utilisation du goutte à goutte et de la micro-aspersion

Utilisation de tensiomètre afin de ne pas surirriguer.

Utilisation d'électrovannes afin de maîtriser au maximum la durée d'irrigation.

Couverture du sol et occultation

Filets d'ombrage

Travail du sol limité

Densification des cultures qui permet une couverture naturelle du sol et limite donc l'évaporation.